

Toulouse, le 9 octobre 2025

Compte rendu du Conseil Plénier de l'UFR de Psychologie
Séance du jeudi 9 octobre 2025

Présents, membres du conseil : GASNE ; CROITY BELZ, RAUFASTE, ROUSSEAU, BRET DIBAT, CANTISANO, EL SAYED, LABEYE, RICAUD, SAINT PAUL, VAN HEGHE, SEGURA, BAJ, BROCHET, TEULIERE (suppléant), OUAFFI, GANINO (suppléant), BACQUET, HEGAB CAVELLIER, MURCIA, CASANUEVA

Représentés : FOURROUX (procuration à GASNE) ; CAUET (procuration à GASNE), GUELLAI (procuration à RAUFASTE), LEBLANC (procuration à CROITY-BELZ), LAUNAY (procuration à CANTISANO), AVERSENQ (procuration à BRET-DIBAT)

Présents, membres invités : ZUGER, CAZALS, HUET, SEJOURNE, CAPDEVIELLE,

Excusés : COUFFIGNAL, VAIR-PIOVA, POUPART, TESSIER, BERDOULAT, AMADIEU, TARTAS, HARRATI, BATTY.

Ordre du jour

- 1.CR/RD non votés des CUFR pléniers précédents : VOTES**
- 2.Renouvellement siège vacant personnalité extérieure suite départ N. Pellizzari : VOTES**
- 3.Modalités de contrôle des connaissances 2025-2026 : VOTES**
- 4. Campagne d'emploi : VOTE**
- 5. Ventilation des heures SED : VOTE**
- 6.Budget**
- 7.Place des élus étudiants en Conseil d'UFR (30 mn)**
- 8.Points d'information**

La séance est ouverte à 9h45

1.CR/RD non votés des CUFR pléniers précédents : VOTE

Ce vote est ajourné. Le service des Affaires Générales de l'UT2J, rencontrée par l'équipe de direction le 23 septembre 2025, a clarifié certaines modalités de fonctionnement du conseil auxquelles il convient de mettre les documents en conformité :

- Les décisions prises lors des conseils doivent être consignées dans un relevé, signé par le directeur d'UFR. Ce relevé est ensuite affiché dans les locaux concernés et, si prévu, publié sur l'espace dédié de l'ENT.
- Le procès-verbal du conseil est rédigé par l'assistante de direction, résumant les échanges essentiels sans retranscription mot à mot. Il est adopté lors de la séance suivante, signé par le directeur, et accessible sur demande écrite.

2. Renouvellement siège vacant personnalité extérieure suite départ N. Pellizzari : VOTE

Ce vote est ajourné. Conformément à la disposition statutaire qui prévoit que « les personnalités extérieures sont désignées de manière à garantir la parité entre hommes et femmes au sein de ce collège », il est nécessaire de rechercher une candidature masculine, étant donné que la représentation des personnalités extérieures au conseil est actuellement exclusivement féminine. Il convient également de préciser que, lorsqu'aura été démontré le défaut de candidature masculine, le conseil pourra procéder à l'élection d'une femme.

3.Modalités de contrôle 2025-2026 : VOTE

Présentation par Nadine CASCINO.

Nicole Cantisano sort avec sa procu : 23 votants

- **MCC de la Licence Professionnelle Intervention sociale - accompagnement de publics spécifiques - parcours Accompagnants des personnes avec un TSA :**

Les MCC 2025 2026 de la Licence Professionnelle Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques - parcours Accompagnants des personnes avec un TSA sont **approuvées par le conseil par :** **NPPV 0 ; ABS 0 ; Contre 0 ; Pour : 23.**

Nicole Cantisano revient : 25 votants

- **MCC de la Licence de Psychologie**

Quatre points sont soumis au vote du conseil.

A. Durée des dépôts

Passage de la durée des épreuves donnant lieu au dépôt d'un dossier en ligne à 1h (au lieu d'1h15) est approuvé par le conseil par : **NPPV 0 ; ABS 0 ; Contre 5 ; Pour 20.**

B. UE Stages et TER

Un aménagement des MCC des UE stage permettant aux étudiants absents et/ou ajournés à l'épreuve de bénéficier de droit d'une d'épreuve de substitution est approuvé par le conseil par : **NPPV 0 ; ABS 0 ; Contre 0 ; Pour 25.**

C. Mobilités sortantes

Concernant les étudiants en mobilité sortante inscrits aux UE TER et Stage, il est proposé :
- de les inscrire en CC,
- de bénéficier d'un accompagnement pédagogiques financé sur le projet pédagogique,
- de neutraliser l'épreuve intermédiaire de contrôle continu,
- de bénéficier d'une épreuve de remplacement en cas d'échec à l'épreuve de fin de semestre.
Ces 4 propositions sont approuvées par le conseil par : **NPPV 0 ABS 0 Contre 0 Pour : 25**

D. Vote global sur les MCC de la licence générale

Les MCC 2025 2026 relatives à la Licence CT SED, à la licence CC, aux UE pour non-spécialistes en CC et aux UE pour non-spécialistes en CT SED sont approuvées par le conseil par : **NPPV 0 ABS 0 Contre 0 Pour : 25**

- **MCC des Master :**

Sont soumis au vote du conseil :

- Les MCC 2025-2026 des master 1
- Les MCC 2025 2026 des master 2

- Les dates clés relatives aux remises des mémoires et des rapports de stage ainsi que la date limite des soutenances comme suit :

Mémoire de recherche de M1 : Les soutenances des mémoires de recherche de M1 auront lieu jusqu'au **7/07/2026** inclus (épreuve de substitution comprise). La remise du mémoire de recherche écrit a lieu en amont dans un délai qui sera indiqué par les responsables pédagogiques des parcours aux étudiant.es concerné.es. A noter que dans certains parcours, il n'y a pas de soutenance orale mais seulement une remise du mémoire écrit à des dates qui seront indiquées par les responsables pédagogiques aux étudiant.es concerné.es.

Stages M1 : La remise des rapports de stage en M1 sera organisée à la fin de la période d'examens prévue pour la session unique, soit début juin. La date exacte sera indiquée dans le calendrier des examens du semestre 8. L'épreuve de substitution pour les rapports de stage de M1 sera organisée durant la période des épreuves de substitution, soit tout début juillet. A noter qu'il faut que le stage soit terminé pour que le rapport soit remis. Chaque année, il arrive que des étudiants trouvent un stage très tardivement. Pour les étudiants dont le stage se termine exceptionnellement après le **01/07/2026**, la remise du rapport de stage devra se faire au plus tard le **17/07/2026**.

Stages et mémoires M2 : Les soutenances de stage et du mémoire de M2 auront lieu jusqu'au **25/09/2026** inclus.

Les MCC 2025-2026 relatives aux M1, aux M2, ainsi que les dates clés proposées ci-dessus sont approuvées par le conseil par :

NPPV 0 ABS 0 Contre 0 Pour : 25

4. Campagne d'emploi : VOTE

Compte tenu de la discussion en cours avec le VP-CA sur les retours fait par le central aux demandes des UFR, et en particulier la demande faites aux UFR de baisser des 50% la masse salariale sur les postes en renouvellement, ce vote est ajourné.

5. Ventilation des heures SED : VOTE

Aucun vote n'a lieu sur ce point ce jour. En effet, la clé de répartition des heures SED a été votée l'an dernier et il n'est pas nécessaire de la resoumettre au vote. Dès lors que l'enveloppe des heures SED affectée à l'UFR sera connue, il conviendra de la ventiler selon la clé de répartition en vigueur.

6. Budget :

Un point d'information est donné aux conseillers par S. Zuger concernant

- Reliquats des départements + demande d'aide financière émise par la DIVE
- réflexion sur le BI26 et investissements pour vote CUFR 23 octobre

Compte tenu de la demande de mise en conformité du bâtiment faite par la commission de sécurité, il convient de mettre aux normes l'équipement en canapés du Foyer ETOUPSY ainsi que de la salle adjacente à la banque d'accueil à l'entrée de l'UFR. Ces canapés sont en effet détériorés, présentant une vulnérabilité accrue au risque d'incendie.

Il est proposé d'utiliser une partie des reliquats du budget 2025 pour équiper ces salles en canapés neufs et donc de mandater le service administratif pour faire réaliser les devis nécessaires et engager ces dépenses afférentes. Les conseillers acceptent d'ajouter un vote sur ce point.

L'établissement de devis pour l'achat de canapés sur les reliquats de l'UFR à destination de la salle du foyer ETOUPSY et de la salle adjacente à la banque d'accueil de l'UFR est approuvée à l'unanimité par le conseil par :

NPPV 0 ABS 0 Contre 0 Pour : 25

7.Place des élus étudiants en Conseil d'UFR (30 mn)

Les conseillers ayant demandé la mise à l'ODJ de ce point, ont entre-temps proposer de différer cette question compte tenu de la situation sur la Campagne d'Emploi.

8.Points d'information

Licence (N. Cascino)

Appel à candidature commission ParcoursSup

Rectificatif à prévoir sur projet pédagogique mobilité sortante

- Situation directions de départements

- fin mandat Valérie Capdevielle sur la mission Réseau praticiens : un appel à candidatures sera lancé en temps voulu. *Il est rappelé que si cet appel était infructueux, le conseil pourrait déroger à la règle générale selon laquelle une même personne ne peut exercer la même responsabilité plus de deux mandatures (10 ans).*

- Rappel du Calendrier de l'Accréditation

- Modification des statuts : un bureau d'UFR sera dédié à cette question le 13/10

La séance prend fin à 12h30.

Toutes les pièces annexes sont disponibles dans le dossier du conseil sur scout.

Nous vous rappelons que ces annexes sont des documents de travail et qu'elles ne doivent absolument pas circuler ni être diffusées.

Éric RAUFASTE

Directeur de l'UFR de Psychologie

Pour la Présidente et par Délégation
Le Directeur
De l'UFR de Psychologie

Eric RAUFASTE

